



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT **2020**
ANNUEL **2021**



TABLE DES MATIÈRES



**MOT DE LA
DIRECTION**

/03



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

/04



ÉQUIPE

/05



**MISSION
ET VALEURS**

/06



**LES
PROGRAMMES**

/08



**ÉTATS
FINANCIERS
2020-2021**

/14

MOT DE LA DIRECTION

UNE OPPORTUNITÉ POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE VERTE

L'année 2020-2021 a été, sans aucun doute, une année particulière pour l'ensemble des citoyens et citoyennes avec l'arrivée soudaine et imprévisible de la COVID-19. Cette crise a temporairement entraîné une profonde fracture dans nos habitudes et nous a demandé beaucoup d'adaptation et de résilience en tant qu'individus, en tant qu'organisations et en tant que société.

Pour le FAQDD, qui venait de lancer son projet le plus important des 15 dernières années, elle arrivait à un bien mauvais moment. En effet, le Fonds Écoleader, qui vise à faire croître le nombre d'entreprises québécoises qui intègrent des pratiques écoresponsables et des technologies propres, prenait son envol au moment du « grand confinement ». Malgré ce contexte difficile, les résultats obtenus au cours de la dernière année nous ont permis de constater qu'un grand nombre d'entreprises sont restées mobilisées face aux enjeux environnementaux, notamment la crise des changements climatiques.

En effet, si la crise liée à la COVID-19, malgré son ampleur, peut possiblement se résorber dans quelques mois, sinon quelques années, celle des changements climatiques sera d'une autre nature. Son impact engendre déjà des conséquences irréversibles sur nos sociétés. Il est donc urgent d'agir si nous voulons nous adapter et surtout, en atténuer les répercussions.

Pour lutter contre cette crise, l'ampleur des changements que nous devons apporter demande un engagement de la part de tous. Les gouvernements nationaux, provinciaux et municipaux, les citoyens et citoyennes, le secteur financier et bien sûr les entreprises ont tous un rôle clé à jouer. À ce titre, plusieurs études tendent à démontrer que les citoyens/consommateurs ont de plus en plus d'attentes envers les entreprises. L'expérience du Fonds Écoleader démontre que plusieurs entrepreneur-euses sont au rendez-vous pour participer à ce projet de société en intégrant des pratiques écoresponsables et des technologies propres. Parmi celles avec qui nous avons eu la chance de

travailler, ces actions se traduisent déjà par des retombées concrètes : économies, nouveaux débouchés pour des résidus de production, positionnement de marché, attractivité de la main-d'œuvre, meilleure gestion des risques, etc. Avec une relance économique « verte » qui pointe à l'horizon, le Fonds Écoleader se révèle être un outil plus pertinent que jamais pour aider les entreprises dans ce virage, et surtout, les accompagner afin qu'elles multiplient leurs actions et leurs retombées.

UNE ORGANISATION EN CROISSANCE ET EN ÉVOLUTION

Il est important de souligner que depuis maintenant 3 ans, le FAQDD a su se développer et se diversifier avec la gestion en simultané de nouveaux mandats touchant les entreprises et organisations, dont le Fonds Écoleader, le Programme de modernisation des appareils de récupérations des contenants consignés, Frigo-Climat et un projet visant à aider les OBNL faisant partie du portefeuille philanthropique de la Caisse de dépôt et placement du Québec à intégrer de meilleures pratiques de développement durable. Le déploiement de ces initiatives démontre plus que jamais la valeur ajoutée du FAQDD au cœur d'un écosystème d'acteurs de changement regroupant des entrepreneur-euses engagé-es, des expert-es, des gestionnaires de programmes et des conseiller-ères en entreprise. En plus de confirmer l'expertise du FAQDD en tant que gestionnaire de programme, il témoigne de sa capacité à mettre en place des projets d'impact axés sur la collaboration avec plusieurs parties prenantes. Cette aptitude à naviguer dans des environnements complexes pour faire travailler des partenaires dans un objectif commun est un atout et une voie d'avenir pour le FAQDD qui souhaite utiliser son positionnement pour générer de l'impact dans d'autres créneaux du développement durable.

En terminant, nous tenons à souligner l'engagement et la grande capacité d'adaptation des administrateur-rices, des partenaires et de toute l'équipe de la permanence du FAQDD. Cette résilience nous a permis de poursuivre efficacement la réalisation de l'ensemble de nos mandats dans cette année particulière.



Jeanne Charbonneau
Présidente du Conseil
d'administration



Nicolas Girard
Directeur général

ÉQUIPE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Jeanne Charbonneau

Responsable au développement des affaires et au marketing
Centre National en électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE)

VICE-PRÉSIDENT

Marc Picard

Directeur général
Caisse d'économie solidaire Desjardins

TRÉSORIÈRE

Nathalie Drapeau

Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

SECRÉTAIRE

Michel Brutti

Professionnel en investissement responsable

ADMINISTRATEURS

Béatrice Alain

Directrice générale
Chantier de l'économie sociale

Martin Aubé

Directeur général – Direction générale du développement des industries
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Alain Desjardins

Directeur général
Ville de Plessisville

Sonia Gagné

Présidente-directrice générale
RECYC-QUÉBEC

Catherine Gauthier

Directrice générale
ENvironnement JEUnesse

Vincent Moreau

Vice-président exécutif
Écotech Québec

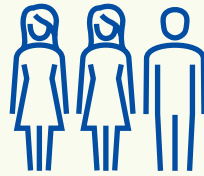
Naomi Verdon

Directrice, Bureau de coordination, Développement durable
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement **M. Pierre Meunier**, Conseiller stratégique chez Fasken Martineau pour sa précieuse contribution au développement de l'organisation.

ÉQUIPE



DU FAQDD

L'équipe du FAQDD est formée de professionnels aguerris dont les expertises complémentaires couvrent la coordination et la gestion de programmes de financement, l'analyse et l'accompagnement de projets, le développement de partenariats, les communications, la mesure des changements de comportements et la vulgarisation scientifique.

Nicolas Girard

Directeur général

Amélie St-Laurent Samuel

Directrice, Partenariats et développement stratégique

Véronique Desmarais

Coordonnatrice, Programmes et Changements de comportements

Christine Lepage

Responsable, Comptabilité et administration

Claudine Ségui

Chargée de projets

Gabrielle Emond

Chargée de projets

Isis Robert

Agente de projets

Justine Auquier

Agente de projets

Sandrine Côté

Chargée de projets (congé de maternité)

Samuel Pépin Guilbert

Agent – communication et projets

Sarah Vertefeuille

Conseillère en communication

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement

Catherine Bernier, conseillère – communication et marketing social, **David Carignan**, chargé de projets et **Laurie Vallières**, chargée de projets, pour leur précieuse collaboration à la réalisation des mandats du FAQDD.

LE FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) est reconnu pour instiguer et coordonner, en partenariat avec de grands acteurs publics et privés, des initiatives permettant de mobiliser les acteurs et de structurer les actions qui concrétisent le développement durable et accélèrent son adoption au Québec. Grâce à son expertise et ses réseaux, il est la référence pour la mise en œuvre d'actions structurantes et à fort impact sur la communauté.

LES VALEURS D'ORGANISATION

Solidarité

Guidés par la conviction que nous devons travailler ensemble pour avoir un impact significatif sur la société, nous agissons dans un esprit de collaboration et d'ouverture pour créer des alliances et des convergences. Les relations avec les partenaires et les collaborateurs se font dans un souci de partager les connaissances, les expertises et les réseaux pour accentuer les résultats.

Éthique/Équité

Nous avons la conviction que le respect des individus passe par de hauts standards en matière d'éthique et d'équité. Dans l'ensemble de ses actions, chacun a le souci d'agir avec rigueur et cohérence pour s'assurer que chaque personne, chaque partenaire, chaque collaborateur soit traité de façon éthique, juste et équitable.

Responsabilité

Nous croyons que chaque individu, pour atteindre son plein potentiel, doit développer sa capacité à prendre des responsabilités. Nous croyons également qu'une organisation, comme partie intégrante de la société, doit adopter des pratiques responsables. Pour nous, la responsabilité se définit comme l'engagement à obtenir des résultats concrets en lien avec l'objectif final d'avoir un impact significatif sur la société, et d'en mesurer la portée. Être responsable demande un amalgame de courage, de proactivité et de créativité.

Transparence

Nous avons le souci d'établir des relations de confiance basées sur l'honnêteté et l'engagement entre collègues, avec nos collaborateurs et clients, mais aussi avec l'ensemble de la société.

RÉSEAUX
SOCIAUX



985
abonnés



2 785
abonnés



1 538
abonnés

LE FAQDD, UN ACTEUR INCONTOURNABLE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DEPUIS 20 ANS

Depuis 20 ans, nous travaillons en collaboration avec des partenaires nationaux afin de proposer des solutions innovantes aux enjeux de développement durable au Québec. Non seulement le FAQDD gère efficacement l'argent confié par ses partenaires financiers, mais il ajoute aussi son expertise en gestion de programmes et en changement de comportements afin d'obtenir des résultats concrets et mesurables.

- **Ministère de l'Économie et de l'Innovation** (Magnitude 10, Fonds Écoleader)
- **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** (Innovation en développement durable, entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable, bourses et stages en développement durable, Action-Climat Québec, Action-Climat Québec 2, FrigoClimat)
- **RECYC-QUÉBEC** (Programme de modernisation des appareils de récupération des contenants consignés)
- **Caisse de dépôt et placement du Québec** (Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables)

CES INITIATIVES NOUS ONT PERMIS DE CONTRIBUER À :

- des projets d'innovation sociale portés par **plus de 300 OBNL**;
- l'implantation de pratiques écoresponsables dans **plus de 1 129 entreprises et organisations**;
- Assurer la gestion de **plus de 101,5 M\$**, confiés par le gouvernement du Québec, dont l'effet de levier économique a dépassé les **202,8 M\$**. Cela signifie que pour chaque dollar investi par le FAQDD, les projets ont généré en moyenne plus du double de la somme initialement investie.



SAVIEZ-VOUS QUE?

- Le Fonds d'investissement en développement durable a été créé en 2002 par le FAQDD, en partenariat avec la CSN et le Fonds de solidarité FTQ. En 2008, il est devenu [Cycle Capital Management](#), un des pionniers parmi les fonds de capital de risque en technologies propres.
- Le FAQDD a régulièrement été appelé, par différents ministères et autres partenaires, à participer à des comités de sélection pour des programmes intégrant des aspects de développement durable.
- Le FAQDD participe à plusieurs comités conseil/aviséur, dont le Pôle de concertation en économie circulaire, le CIRODD et le Chantier de l'économie sociale et 2 Degrés.

LES PROGRAMMES



Anthony Lafortune, chargé de projets chez Fruit d'Or (entreprise financée par le Fonds Écoleader) | Crédit photo : Catherine Bernier

FONDS ÉCOLEADER

SOUTIEN
AUX ENTREPRISES
EN ESSOR
ÉCORESPONSABLE

Le Fonds Écoleader est une initiative du Gouvernement du Québec, coordonné par le FAQDD, en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. Son objectif est de rejoindre les entreprises québécoises de tous horizons afin de les orienter et de les soutenir dans l'implantation d'un large éventail de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres, qui permettront d'améliorer leur compétitivité, ainsi que leur bilan environnemental.

Le Fonds Écoleader met trois initiatives complémentaires à la disposition des entreprises :

- Un réseau d'agents partout au Québec pour les guider vers les meilleures ressources disponibles ;
- Un programme de financement de 18,5 M\$ pour soutenir la réalisation de leurs projets ;
- Des outils (plateforme Web, répertoire de ressources) pour faire cheminer leurs démarches et leurs réflexions.

En tant que coordonnateur national, le FAQDD a notamment la responsabilité de gérer le programme de financement du Fonds Écoleader et sa stratégie de communication nationale, en plus de suivre et mesurer son impact.

Depuis son lancement, plus de 10 000 personnes ont assisté à un événement auquel le Fonds Écoleader a collaboré et près de 600 entreprises ont bénéficié de son programme de financement. Jusqu'à maintenant, ce sont 6 M\$ qui ont été injectés – tant par le programme que par des investissements privés – dans des projets pour l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres maillant entreprises et experts. Le Fonds Écoleader contribue ainsi à la performance des entreprises, tout en stimulant l'économie verte au Québec.

LES RÉSULTATS

- **281 projets d'entreprises et de cohortes d'entreprises ont été déposés** dans le cadre du programme de financement, **dont 172 au cours de la dernière année**;
- Les projets reçus ont soutenu **838 entreprises, dont 554 au cours de la dernière année**. Il s'agit d'entreprises ayant déposé un projet individuel, d'entreprises membres d'une cohorte ou de franchises d'un siège social ayant déposé un projet individuel;
- **320 organisations sont inscrites au répertoire d'experts du Fonds Écoleader, dont 84 de plus cette année**. Le répertoire permet aux experts de faire connaître les services offerts aux entreprises, la clientèle visée et les régions desservies;
- **794 abonnés Facebook, 1541 abonnés LinkedIn et 1580 abonnés à l'infolettre** du Fonds Écoleader;
- La valeur des investissements futurs potentiels pour 33 projets terminés est de **10 087 081 \$**.



Agente du Fonds Écoleader en rencontre avec une entreprise de son territoire | **Crédit photo :** Catherine Bernier



LE FONDS ÉCOLEADER, UN CARREFOUR ENTRE PLUSIEURS ORGANISATIONS

PARTENAIRES NATIONAUX

Québec 



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



écotech
Québec

PARTENAIRES RÉGIONAUX

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
Centre québécois de développement durable
Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
Chaudière-Appalaches Économique
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
Corporation du développement durable
Créneau Ecoconstruction
Développement économique Longueuil
Environnement Côte-Nord
GROUPÉ, Mauricie-Rive-Sud
Lanaudière Économique
MRC des Sources (Synergie Estrie)
PME MTL Est-de l'Île
Synergie Économique Laurentides

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL

Conseil du patronat du Québec
Conseil patronal de l'environnement du Québec
Espace québécois de concertation sur les pratiques en approvisionnement responsable (ECPAR)
Fédération canadienne des entreprises indépendantes
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fondation
Centre d'études et de recherches intersectionnelles en économie circulaire (CERIEC)
RECYC-QUÉBEC
Réseau entreprise et développement durable
Transition énergétique Québec

DES ENTREPRISES PASSENT À L'ACTION GRÂCE AU FONDS ÉCOLEADER!



TC Transcontinental - Type de projet : Gestion des matières résiduelles-Économie circulaire



Coopérative Alentour - Type de projet : Démarche de développement durable



Type de Projet : Démarche de développement durable



Canton Brasse - Type de projet : Démarche de développement durable

LES GRANDES TENDANCES

- 65 % des projets financés s'inscrivent dans l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables et 35 % dans l'intégration de technologies propres
- Thématiques les plus fréquemment abordées : démarche de développement durable; efficacité énergétique; gestion des matières résiduelles-économie circulaire-symbiose industrielle.
- 3 grands secteurs d'activité se sont démarqués afin d'améliorer leurs pratiques en développement durable : services professionnels, scientifiques et techniques; fabrication; commerce de détail.

Vous souhaitez en savoir plus sur les entreprises en action? Consultez le lien suivant : www.fondsecoleader.ca/blogue



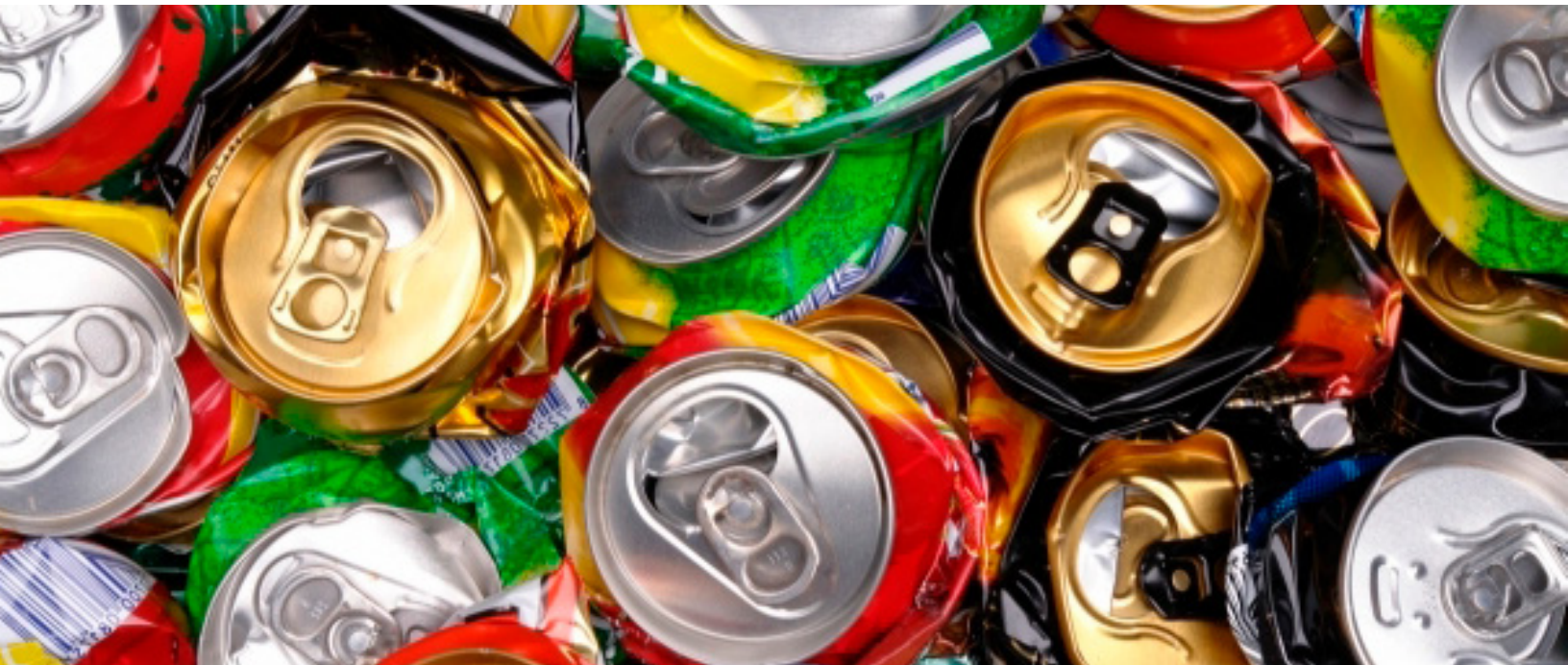
Programme DE MODERNISATION DES APPAREILS DE RÉCUPÉRATION des contenants consignés

Le 14 mars 2018, la ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) a octroyé au FAQDD une subvention de 15 000 000 \$ pour mettre en œuvre un programme d'aide financière pour moderniser les équipements de récupération des contenants consignés chez les détaillants du Québec. Ce programme, initialement prévu jusqu'en mars 2021, a été renouvelé jusqu'en mars 2023 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe.

La modernisation du parc d'appareils de récupération permet d'améliorer la maintenance et l'efficacité pour les commerçants, mais également de bonifier le service aux citoyens, rendant l'utilisation plus rapide et plus fiable. D'avril 2020 à mars 2021, 73 % de l'enveloppe totale a été engagée à la fin de la troisième année.

LES RÉSULTATS

- Le Programme a permis à **705 détaillants** de remplacer leurs appareils de plus de 10 ans ou d'acquérir un ou plusieurs appareils supplémentaires.
- 98,8 % des machines remplacées ou ajoutées permettent la récupération du plastique et des canettes ; ce qui améliore **l'efficacité de la récupération** et **optimise l'espace** en magasin.
- 48 % des demandes ont été présentées par des détaillants indépendants et 51 % des demandes ont été présentées par des chaînes d'alimentation.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À L'ADOPTION DE PRATIQUES DURABLES

Une entente de partenariat entre la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et le FAQDD a permis la mise en œuvre du Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables en décembre 2018. Dans le cadre de ce projet, le FAQDD aide des organismes du portefeuille philanthropique de la CDPQ à adopter des pratiques écoresponsables. L'objectif du partenariat est d'accélérer l'adoption de pratiques de développement durable au sein des organismes bénéficiaires de la CDPQ dans toutes les régions du Québec.

Depuis 2019, le FAQDD a formé deux cohortes dans le but d'assurer le maillage entre les organismes et des experts pouvant les aider dans la mise en place de pratiques écoresponsables. Jusqu'à maintenant, 14 projets d'accompagnement ont vu le jour grâce au soutien de 14 experts qui ont aidé les organismes dans leurs démarches. Pour maximiser les bénéfices à long terme, le FAQDD joue un rôle de facilitateur et s'assure de la qualité et du bon déroulement des projets. Une 3^e cohorte débutera en 2021-2022.

LES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE COHORTE

ORGANISME-BÉNÉFICIAIRE	ORGANISME-EXPERT	THÉMATIQUE PRIVILÉGIÉE	PRATIQUES ADOPTÉES / IMPACT
Centraide du Grand Montréal	ECPAR	Approvisionnement responsable	Politique d'approvisionnement responsable, formation des employés
Fillactive	CRE Laurentides	Démarche en développement durable	Réduction des matières résiduelles
Institut de cardiologie de Montréal	Santé Synergie Environnement	Gestion des matières résiduelles	Campagne de sensibilisation concernant l'amélioration de la gestion des matières résiduelles
Musée des beaux-arts de Montréal	Centre québécois du développement durable	Démarche en développement durable	Meilleure intégration du plan d'action DD dans l'organisme : actions posées sur 4 champs de DD
La rue des femmes de Montréal	Écobâtiment	Efficacité énergétique	Plan d'action en efficacité énergétique pour le bâtiment, formation des employés

ÉTATS FINANCIERS



FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	15
ÉTATS DES RÉSULTATS	17
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	18
BILAN	19
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE	21
NOTES COMPLÉMENTAIRES	22
ANNEXE	31

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Fonds d'action québécois pour le développement durable,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 9 juillet 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119429

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

PRODUITS

Amortissement des apports reportés (note 9)		
Action-Climat Québec	- \$	660 853 \$
Gobeuses	4 123 747	5 496 664
PureSphera	-	424 841
Fonds Écoleader	5 817 597	3 141 570
CDPQ	73 824	54 429
Desjardins	-	5 850
Produits de placement	4 870	6 737
	10 020 038	9 790 944

CHARGES

Aide financière (note 9)		
Action-Climat Québec	-	515 872
Gobeuses	3 990 000	5 362 500
PureSphera	-	387 509
Fonds Écoleader	5 158 599	2 502 007
CDPQ	62 735	34 936
Frais d'administration (annexe)	918 891	865 701
	10 130 225	9 668 525

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

(110 187) 122 419

AUTRES ÉLÉMENTS

Autres produits	171	463
Variation de la juste valeur du placement (note 4)	(749 901)	522 860
	(749 730)	523 323

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(859 917) \$ 645 742 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Investi en immobili- sations	Affecta- tions internes	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	34 906 \$	4 100 204 \$	742 639 \$	4 877 749 \$	4 232 007 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 421)	(749 901)	(96 595)	(859 917)	645 742
Investissement en immobilisations	6 205	-	(6 205)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	27 690 \$	3 350 303 \$	639 839 \$	4 017 832 \$	4 877 749 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

BILAN

Au 31 mars

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	515 878 \$	13 617 \$
Dépôts à terme	10 275 815	19 047 539
Créances (note 3)	415 186	510 635
Frais payés d'avance	8 606	6 165
	11 215 485	19 577 956
DÉPÔTS À TERME, échéant de 2022 à 2031	24 580 092	21 639 030
PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR (note 4)	3 346 797	4 096 698
PLACEMENT EN FIDÉICOMMIS (note 5)	3 506	3 506
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	12 022	12 161
ACTIF INCORPOREL (note 7)	15 668	22 745
	39 173 570 \$	45 352 096 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

BILAN (suite)

Au 31 mars

2021

2020

PASSIF

PASSIF À COURT TERME


Dettes de fonctionnement (note 8)	7 601 752 \$	3 702 281 \$
Apports reportés (note 9)		
Action-Climat Québec	55 671	25 240
Gobeuses	5 318 349	9 329 188
Fonds Écoleader	22 082 025	27 346 146
CDPQ	97 941	71 492
	35 155 738	40 474 347

ACTIF NET

Investi en immobilisations	27 690	34 906
Affectations internes (note 10)	3 350 303	4 100 204
Non affecté	639 839	742 639
	4 017 832	4 877 749
	39 173 570 \$	45 352 096 \$

ENGAGEMENT (note 12)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(859 917) \$	645 742 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 344	3 372
Amortissement de l'actif incorporel	7 077	7 077
Amortissement des apports reportés		
Action-Climat Québec	29 996	(660 853)
Gobeuses	(4 123 747)	(5 496 664)
PureSphera	-	(424 841)
Fonds Écoleader	(5 817 597)	(3 141 570)
CDPQ	(73 824)	(54 429)
Desjardins	-	(5 850)
Variation de la juste valeur du placement	749 901	(522 860)
	(10 081 767)	(9 650 876)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	3 992 479	3 546 001
	(6 089 288)	(6 104 875)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme	5 830 662	5 078 971
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 205)	(7 869)
	5 824 457	5 071 102

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Encaissement de subventions	100 000	85 850
Encaissement des intérêts		
Action-Climat Québec	435	3 225
Gobeuses	112 908	249 692
PureSphera	-	3 216
Fonds Écoleader	553 476	596 701
CDPQ	273	419
	767 092	939 103

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	502 261	(94 670)
ENCAISSE, début de l'exercice	13 617	108 287
ENCAISSE, fin de l'exercice	515 878 \$	13 617 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 mars 2000, initie, suscite et soutient les actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. L'estimation comptable qui a l'impact le plus significatif sur les états financiers est la juste valeur du placement dans la société en commandite, Fonds Cycle Capital I S.E.C.

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés. Les gouvernements et les banques centrales ont mis des mesures en place pour stabiliser la situation économique. Ceci peut avoir une incidence sur l'évaluation de la juste valeur du placement dans la société en commandite. Particulièrement cette année, une perte de valeur significative a été comptabilisée afin de refléter la situation du marché.

L'Organisme continue de suivre l'évolution de la situation afin d'en évaluer les impacts sur ses résultats. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés, de même que l'efficacité des mesures mises en place par les gouvernements et les banques. Par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude. Les incidences additionnelles découlant de la pandémie seront reflétées dans les états financiers du prochain exercice.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

Les frais généraux imputés pour les programmes Gobeuses, Fonds Écoleader et CDPQ sont déterminés en fonction du temps nécessaire à l'administration des projets respectifs. Les enveloppes de frais d'administration sont suivies par programme pour s'assurer du respect des maximums permis selon les ententes du gouvernement du Québec.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception du placement dans la société en commandite, lequel est évalué à la juste valeur à la date de clôture.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Site Internet - Plateforme	3 ans

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés des régimes de retraite à cotisations définies.

Le coût des régimes de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

3. CRÉANCES

	2021	2020
Comptes clients	966 \$	894 \$
Intérêts courus	390 392	494 011
Subventions à recevoir	13 797	5 133
Taxes à la consommation	10 031	10 597
	415 186 \$	510 635 \$

4. PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

	2021	2020
Fonds Cycle Capital I, S.E.C. 7 322 603 parts (participation de 9,11 %)		
SOLDE , début de l'exercice	4 096 698	3 573 838
Variation de la juste valeur	(749 901)	522 860
SOLDE , fin de l'exercice	3 346 797 \$	4 096 698 \$

5. PLACEMENT EN FIDÉICOMMIS

	2021	2020
Fonds engagés pour Fonds Cycle Capital 1, S.E.C. non déboursés	3 506 \$	3 506 \$

Les fonds engagés pour Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés, sont détenus en fidéicommiss au 31 mars 2021.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	2 687 \$	2 687 \$	- \$	- \$
Équipement de bureau	22 677	22 270	407	595
Équipement informatique	55 699	44 084	11 615	11 566
	81 063 \$	69 041 \$	12 022 \$	12 161 \$

7. ACTIF INCORPOREL

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Internet - Plateforme - Fonds Écoleader	31 591 \$	15 923 \$	15 668 \$	22 745 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021		2020	
Comptes fournisseurs		31 523 \$		21 237 \$
Salaires, retenues à la source et contributions		57 492		44 183
Aide financière des programmes		7 512 737		3 636 861
		7 601 752 \$		3 702 281 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les montants non utilisés de la subvention reçue du gouvernement du Québec qui, en vertu de la convention de subvention, sont destinés à l'aide financière et aux charges de fonctionnement courantes de l'Organisme pour les programmes Action-Climat Québec, Gobeuses et Fonds Écoleader, ainsi qu'une subvention provenant de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

Action-Climat Québec

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	25 240 \$	682 868 \$
Aide financière	29 996	(515 872)
Frais généraux et administratifs	-	(144 981)
Produits de placement	435	3 225
SOLDE , fin de l'exercice	55 671 \$	25 240 \$

Gobeuses

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	9 329 188 \$	14 576 160 \$
Aide financière	(3 990 000)	(5 362 500)
Frais généraux et administratifs	(133 747)	(134 164)
Produits de placement	112 908	249 692
SOLDE , fin de l'exercice	5 318 349 \$	9 329 188 \$

Fonds Écoleader

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	27 346 146 \$	29 891 015 \$
Aide financière	(5 158 599)	(2 502 007)
Frais généraux et administratifs	(658 998)	(639 563)
Produits de placement	553 476	596 701
SOLDE , fin de l'exercice	22 082 025 \$	27 346 146 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

9. APPORTS REPORTÉS (suite)

CDPQ

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	71 492 \$	45 502 \$
Encaissement de subventions	100 000	80 000
Aide financière	(62 735)	(34 936)
Frais généraux et administratifs	(11 089)	(19 493)
Produits de placement	273	419
SOLDE , fin de l'exercice	97 941 \$	71 492 \$

10. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

	2021	2020
Investissement dans Fonds Cycle Capital 1, S.E.C.	3 350 303 \$	4 100 204 \$

11. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

L'Organisme gère son capital de manière à s'assurer que celui-ci soit suffisant pour son fonctionnement et pour permettre de réaliser sa mission.

Action-Climat Québec

Le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 3 000 000 \$ pour les exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017. Cette subvention devait servir à la mise en oeuvre d'un programme visant la sensibilisation de la population québécoise à la problématique des changements climatiques.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'était engagé à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 juillet 2020. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Les sommes non utilisées au 31 mars 2021 seront remboursées au gouvernement du Québec.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

11. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

Gobeuses

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 15 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises dans le but de moderniser les équipements de récupération des contenants consignés désuets. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention et son amendement, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention et son amendement, au plus tard le 31 mars 2023. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

Fonds Écoleader

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 30 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en oeuvre des pratiques d'affaires écoresponsables et technologiques. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 mars 2023. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

CDPQ

En décembre 2018, la CDPQ a accordé à l'Organisme, à titre d'allié stratégique, une subvention totale de 230 000 \$ sur trois ans visant à propulser l'adoption de pratiques durables auprès des organismes bénéficiaires de la CDPQ.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 15 décembre 2021. La CDPQ se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'Organisme a encaissé un montant de 100 000 \$ comme prévu dans le calendrier des paiements.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

12. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en juin 2025 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, incluant l'estimation des charges communes, s'établit à 236 400 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022 -	54 576 \$
2023 -	55 223 \$
2024 -	55 870 \$
2025 -	56 550 \$
2026 -	14 181 \$

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite simplifié qui est un régime complémentaire de retraite à cotisations définies, offert et administré par un établissement financier, et auquel adhèrent plusieurs employeurs. Il offre également un régime enregistré de retraite collectif. La charge de retraite de ces régimes pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 est de 23 525 \$ (2020 - 18 505 \$). Aucun passif futur n'existe pour ce genre de régime.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit représentent l'encaisse, les dépôts à terme et les créances, étant donné que le manquement d'une partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse, aux dépôts à terme et aux intérêts courus à recevoir est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée, dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de non-recouvrement des autres créances est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'organismes gouvernementaux.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement. L'Organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché associé aux placements de portefeuille détenus par l'Organisme est faible, ces actifs étant investis dans la trésorerie et le marché monétaire. Quant aux placements dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C., l'objectif de cette société en commandite est d'investir dans des sociétés spécialisées dans les technologies d'énergie propre et des projets d'énergie renouvelable qui contribuent au développement durable, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La société en commandite a une durée de vie prévue de dix ans avec possibilité de prolongation de deux périodes consécutives de douze mois chacune. La politique de placement de cette société en commandite est d'évaluer les instruments financiers dans lesquels elle investit de manière à réduire ce risque tout en respectant les limites établies par sa politique d'investissement. La juste valeur du placement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C. correspond au risque maximal auquel l'Organisme est exposé.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	652 375 \$	550 857 \$
Assurances	5 792	5 324
Communications	146 244	174 526
Entretien et réparations	1 260	4 473
Fournitures de bureau et papeterie	12 465	9 389
Frais bancaires	242	389
Frais de déplacement et de représentation	1 866	13 969
Loyer	60 331	54 976
Services professionnels	18 848	33 245
Télécommunications	6 047	8 104
Amortissement des immobilisations corporelles	6 344	3 372
Amortissement de l'actif incorporel	7 077	7 077
	918 891 \$	865 701 \$
<hr/>		
Frais généraux et administratifs - Fonctionnement	115 057 \$	(115 682) \$
Frais généraux et administratifs imputés (note 9)		
Action-Climat Québec	-	144 981
Gobeuses	133 747	134 164
PureSphera	-	37 332
Fonds Écoleader	658 998	639 563
CDPQ	11 089	19 493
Desjardins	-	5 850
	918 891 \$	865 701 \$

FAQDD.QC.CA

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

125, boul. Charest Est, bureau 305 | Québec (Québec) G1K 3G5

info@faqdd.qc.ca | Tél. : 418 692-5888 | Téléc. : 418 692-1148